

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Quartier Bellecombe-village Mercredi 19 novembre 2014, 18h30-20h

Salle de réception de la mairie d'arrondissement du 6ème

Présents : une petite dizaine d'habitants du quartier, M. Le maire d'arrondissement P. Blache, l'adjoint d'arrondissement aux affaires scolaires et à la démocratie de proximité J.M. Duvernois, l'adjointe d'arrondissement à la petite enfance et aux associations N. Graziani

Accueil : après quelques discussions initiales, mot d'accueil du maire d'arrondissement M. Blache, qui remercie les personnes présentes et tient à rappeler que les Conseils de quartier sont là pour améliorer le quotidien des habitants en leur permettant de participer à la vie de quartier en lien avec la mairie d'arrondissement, qui peut elle-même relayer les initiatives auprès de la mairie centrale. Il est rappelé par exemple la création de la bibliothèque de quartier sur une demande initiale des habitants. Cette démocratie de proximité doit permettre aux habitants de s'exprimer et de faire lien avec les élus et les habitants.

Devant la faible affluence des participants, il est rapidement décidé que la prochaine réunion du conseil de quartier se délocalisera dans le quartier Bellecombe lui-même, dans un lieu à définir., et en améliorant sans doute la communication et l'information sur cette réunion (affichage sur place voire dans les immeubles).

Présentation : L'adjoint à la démocratie de proximité, M. Duvernois, prend ensuite la parole pour présenter les conseils de quartier et le projet du cœur de quartier Bellecombe village.

Il y a 4 Conseils de quartier dans le 6ème arrondissement : Parc-Duquesne, Saxe-Roosevelt, Brotteaux et Bellecombe village, qui ont des découpes propres ne reprenant pas celles de la carte scolaire par exemple ni les circonscriptions électorales. Le cœur de quartier Bellecombe village comprend toute la partie du 6ème arrondissement de l'autre côté de la ligne de chemin de fer, y compris la pointe au nord du cours Vitton même si ces habitants pourraient se sentir plus proches du quartier Brotteaux, comme le signale une participante.

Il rappelle que les conseils de quartiers, créés par la loi, sont conçus comme des structures souples, proches des habitants qu'ils doivent informer et associer aux différentes questions du quotidien sur lesquelles ils sont amenés à donner, en tant qu'instance consultative non délibérante, leur avis (sur la gestion des déchets, la sécurité, propreté, les projets de quartier et travaux comme les réaménagements du cours Lafayette ou de la blanchisserie des HCL, prévus mais non encore programmés, etc.). Ils sont ouverts aux jeunes dès 16 ans pour intégrer le plus d'habitants intéressés, des actions étant menées pour sensibiliser les lycéens sur ces structures.

Les conseils de quartier sont également conçus comme composés de « citoyens relais » qui peuvent alerter les autorités sur des points particuliers (graffiti, sécurité, encombrants, personnes en détresse, squats en formation, etc.) en utilisant notamment le « point conseil » mis en place par la mairie pour centraliser toutes les remarques des habitants et y apporter des réponses rapides (tel : 04 72 83 15 38, e-mail : Gu.mairie6@mairie-lyon.fr).

Enfin, ces conseils sont amenés à développer leurs propres projets d'animation du quartier, à faire

des propositions « réalistes et réalisables » que pourraient mettre en œuvre les autorités locales ou à concrétiser directement avec les habitants, commerçants et associations. Ils sont donc un interface utile et utilisable entre les habitants eux-mêmes et vis-à-vis des autorités, sans que leur rôle ne se confonde pour autant avec les Comités d'intérêt local (CIL, comme celui de Bellecombe : <http://cil-bellecombe.blogspot.fr>) bien que leurs actions puissent être parfois parallèles.

L'ambition est de tenir une réunion environ toutes les 6 semaines, afin de mettre en place des projets sur la base d'une feuille de route à élaborer, avec une assemblée générale annuelle en septembre. Des commissions thématiques sont envisageables, y compris entre conseils de quartier. Un élu référent (M. Duvernois) sera le lien avec la mairie d'arrondissement, appuyé par une assistante (Mme Marie-Laure Agnese) et un référent technique (Mme Martine Fenet).

Le conseil de quartier se structure autour d'un animateur (M. Chabrot assurera cette fonction au début), de co-animateurs et d'un secrétaire (Mme XX).

Des nombreuses discussions qui ont émaillé la réunion, ressortent quelques **idées** :

- il manque sans doute un lieu référent qui permette la rencontre des habitants et fasse lien avec la mairie qui semble si loin, en l'absence de toute structure municipale dans le quartier. Il existe en effet une vie locale animée, des lieux d'échanges (square, jardin d'enfants, cinéma, associations) mais n'arrivant pas à être relayés dans un espace « public » effectif. La maisonnette du square des Charmettes (ancien bureau de Poste) ferait bien l'office, mais appartient à Habitat et Humanisme et nécessite des travaux intérieurs toujours en suspens.
- il faudrait envisager l'installation d'un panneau d'affichage officiel, pour relayer les informations municipales d'arrondissement et afficher les activités du quartier (autour des jardins du carrefour Germain/Charmettes).
- il serait intéressant et utile d'éditer un livret de présentation du quartier, rappelant son histoire, ses particularités, lieux d'animation et acteurs locaux (commerces, associations, centres culturels, membres du CIL et du conseil de quartier, etc.) pour renforcer l'identité du quartier et les liens entre les habitants
- la présentation d'informations utiles (« point conseil », conseil de quartier...) devrait être affichée dans les commerces et les immeubles, pour informer les habitants et les amener à s'impliquer davantage
- les pouvoirs publics doivent mieux communiquer avec les habitants sur les projets et travaux en cours ou à prévoir (Cours Lafayette, HCL, etc.)
- pourrait être mis en place un jeu « l'intrus dans la vitrine », avec les commerçants cachant dans leur vitrine un objet insolite que les passants devraient retrouver. Une animation avec les commerçants est du moins à envisager

Au vu des échanges animés, la création d'une dynamique propre au quartier Bellecombe et suscitant la participation effective et nombreuse des habitants est un projet considéré comme tout à fait réalisable par les participants.